



TABLE RONDE #1 **LA SOCIÉTÉ CIVILE,** **ACTEUR DES TRANSITIONS ?**

Cette table-ronde, animée par Maryline Baumard, a porté sur le rôle de la société civile au regard des transitions sociétales en Afrique et en Europe. Elle a réuni Jean-Claude Perrin (fondateur de Res publica) et Wodjo Fini Traore (Ex-vice-président de la Commission nationale des Droits de l'Homme, de la Côte d'Ivoire et actuel conseiller du ministre ivoirien de la sécurité).

Les transitions, qu'elles aient permis une véritable remise en cause du régime précédent ou qu'elles soient restées sous le contrôle des dirigeants en place, ont bousculé les règles du jeu politique en Afrique. Dans ce contexte, les OSC ont un rôle de premier plan, particulièrement dans les pays fragiles ou en déroute, lorsque l'État n'est pas ou n'est plus en mesure d'assumer pleinement son rôle en matière de gouvernance et de développement.

Les panélistes reconnaissent que le pouvoir social qu'incarne la société civile doit être soutenu et accompagné. Ils soulignent qu'une société civile dynamique est un enjeu fondamental pour la démocratie et le développement. Elle doit rester un contre-pouvoir indispensable en démocratie et un instrument de lutte efficace contre l'autoritarisme ou l'instabilité politique que connaissent certaines régions comme l'Afrique de l'Ouest.

Les intervenants ont en outre, mis l'accent sur la participation de la société civile. Les OSC ont la responsabilité et le devoir de demeurer préoccupées, engagées et vigilantes dans la gestion des affaires publiques. Considérée comme indispensable pour renforcer la responsabilité des gouvernements envers leurs citoyens, la participation effective des OSC permet également d'assurer la

transparence des processus de définitions des politiques publiques.

Mr Traore Wodjo Fini a notamment fait des propositions allant dans le sens du renforcement de la société civile comme acteur majeur dans les processus de transition. L'objectif étant de faire fonctionner le système démocratique avec à la clé, le renforcement d'une véritable culture de protection et de promotion des droits de l'homme.

Pour mieux jouer ce rôle déterminant, elle doit bénéficier d'une véritable structuration administrative à travers une loi qui devra définir son organisation et son fonctionnement. Ceci pour garantir sa pérennité et la professionnalisation de son action. Pour éviter son émiettement, un véritable réseautage au niveau national et international est nécessaire.

Enfin, l'argent étant le nerf de la guerre, la société civile qu'elle soit européenne ou africaine, doit bénéficier d'un financement sur fonds public, ceci n'enlève en rien à son indépendance et son objectivité.

Jean Claude Perrin a, de son côté, axé son intervention sur l'exemple du modèle suisse de la société civile. Très différent du modèle européen et français, le système politique suisse repose sur la démocratie directe au quotidien. Dans aucun autre pays au monde, la société civile n'occupe une place aussi importante et n'a le droit de se prononcer en votation sur autant de sujets qu'en Suisse.

La constitution fédérale définit les compétences de la confédération et par conséquent de celles des cantons. Les cantons décident à leurs tours celles de communes. Le peuple peut intervenir directement dans la gestion de l'Etat. Grâce à la démocratie directe, il peut en effet voter, élire, se faire élire mais aussi demander une modification de la constitution ou s'opposer à une nouvelle loi. La société civile suisse est invitée à participer activement et constamment à la discussion publique des problèmes courants de la vie quotidienne. Un modèle qui reste une référence pour le reste du monde.